

Point ajouter à l'ordre du jour

Le conseiller communal Henen a introduit le point suivant à l'ordre du jour de l'agenda du conseil communal du 22 avril 2021.

TP1 Ordonnance de police relative à l'obligation pour tout cycliste d'utiliser un appareil sonore sur le territoire de la commune de Fourons

Proposition en complément à l'art. 82.2 de l' AR du 1er décembre 1975, visant à obliger les cyclistes à utiliser un appareil sonore lorsqu'ils rencontrent ou dépassent un autre usager de la voie publique.

Cordialement,

Rik Tomsin

Président